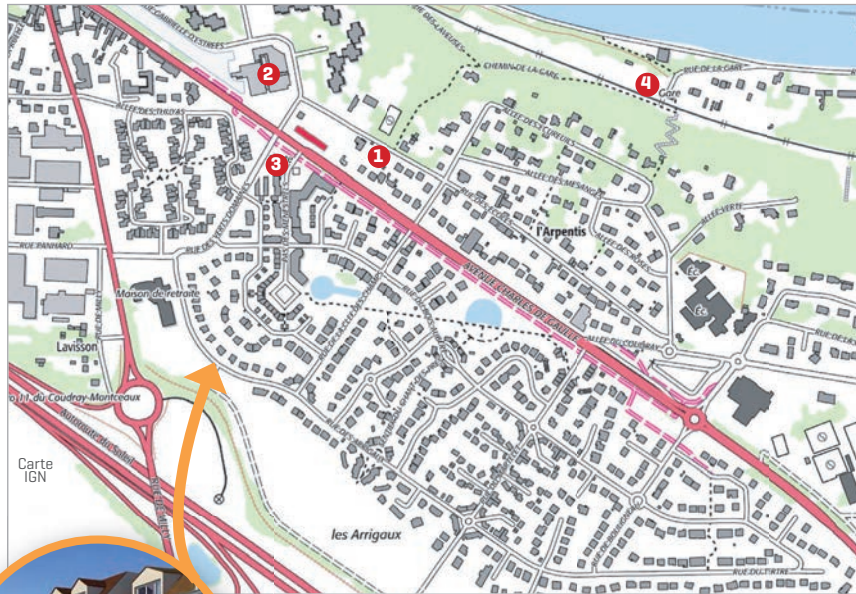


RÉSIDENCE SIMONE VEIL



- 1 La Mairie
- 2 Le Centre commercial
- 3 La Poste
- 4 La gare

RÉSIDENCE SIMONE VEIL



Renseignements complémentaires

☎ 01 60 89 32 86

du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h

Confortable chez soi et bien accompagné



AG2R LA MONDIALE



ti'hameau



Résidence Simone Veil
rue des Arrigaux
91830 Le Coudray-Montceaux



ASAD Aide et Soins à Domicile Seine Essonne - Membre de l'UNA - Siret: 785 183 922 00042 / APE: 8810 A
Association autorisée par arrêté du Conseil Départemental n°2006-04496 du 19 décembre 2006
Association « agréée qualité » n°2012/SAP/785183922 par arrêté du Préfet de l'Essonne n°2012/030 du 20/03/12
Parc de la Julienne - 24 rue des Champs - Bât E - 91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX
Tél. : 01 60 89 32 86 / Fax: 01 60 89 30 16 / E.mail: contact@asad91.fr / Site internet: www.asad91.fr



Une résidence ouverte à toutes les générations

Un logement en location, adapté, accompagné et intégré dans un milieu de vie ordinaire



10 appartements indépendants et adaptés

Le choix entre quatre 2 pièces et six 3 pièces

L'assurance d'un accompagnement 24 heures sur 24

La garantie de soins infirmiers 7 jours sur 7

De quoi s'agit-il ?

- > **Des appartements adaptés :** portes élargies, douches à siphon de sol, emplacement sous l'évier de la cuisine pour approcher le fauteuil roulant, système de téléassistance, terrasses de plain-pied...
- > **Un précâblage** pour des aménagements domotiques supplémentaires si nécessaire.
- > **Un service de soins infirmiers** de l'association aide et soins à domicile Seine Essonne: ASAD, disponible 7 jours sur 7.
- > **Un soutien** pour le lever, le repas, l'entretien du linge, le ménage 7 jours sur 7 par le service d'aide et d'accompagnement à domicile de l'ASAD.
- > **Un accompagnement** pour les courses, les rendez-vous médicaux, les promenades par l'ASAD.
- > **Une présence 24 heures sur 24** sur place d'un professionnel de l'ASAD capable d'intervenir en urgence.

Pour qui ?

- Toute personne âgée de plus de 18 ans...
- > **En situation de handicap** nécessitant l'aide permanente d'un tiers.
 - > **Apte à utiliser une téléassistance.**
 - > **Bénéficiaire d'un plan d'aide** de 150 heures allouées par la maison départementale des personnes handicapées [MDPH].
 - > **Disposant de ressources financières** en adéquation avec l'attribution d'un logement social.

Où ?

- > **Un immeuble au cœur de la commune** à proximité des commerces et des services.
- > **Dans un quartier accessible** en fauteuil roulant.
- > **Avec un accès aux transports :** RER D et bus [402, 412, 209, 229].
- > **À proximité de l'autoroute A6.**

Comment postuler ?

- 1. Obtenir un dossier de candidature**
 - > Soit en le demandant :
 - par courriel à habitatinclusif@asad91.fr
 - par courrier, à ASAD Seine Essonne, Parc de la Julienne, Bât. E, 24 rue des Champs, 91830 Le Coudray Montceaux
 - > Soit en le téléchargeant sur le site www.asad91.fr
 - 2. Remplir le dossier et le renvoyer** à l'ASAD par courrier ou par courriel.
 - 3. Rencontrer** un représentant de l'ASAD pour évaluer si le logement répond bien à l'attente du candidat et préciser les besoins d'aide.
 - 4. Attendre l'étude du dossier** par une commission incluant la maison départementale des personnes handicapées, l'ASAD et le centre communal d'action sociale.
- SI LA CANDIDATURE EST RETENUE**
- 5. Validation** par la commission d'attribution des logements du bailleur social : Mille et une vies habitat.